



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 24/07/2020

### **COVID-19 : LE PRÉFET ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS RENFORCENT LES MESURES SANITAIRES**

Suite à l'augmentation du nombre de cas covid-19 dans le Nord

Selon Santé publique France, le taux d'incidence dans le département du Nord sur la période du 15 au 21 juillet s'élève à 14,3 pour 100.000 habitants. Pour rappel, cet indicateur représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR sur les 7 derniers jours, rapportés au nombre d'habitants du département. Les données relatives à ce taux d'incidence sur une semaine glissante sont publiées [ici](#). Cette augmentation du taux d'incidence amène le département à passer le seuil de vigilance fixé à 10 pour 100.000 habitants. Il reste toutefois loin du seuil d'alerte fixé à 50 pour 100.000 habitants.

Cette augmentation du taux d'incidence est à rapprocher de l'augmentation du taux de dépistage dans le département, qui est lui-même passé de 650 tests pour 100 000 habitants sur la période du 14 juillet au 20 juillet à 785 tests pour 100 000 habitants sur la période du 15 juillet au 21 juillet, soit une augmentation de 17%. L'augmentation du taux de dépistage est notamment liée à l'organisation de campagnes de dépistages de grande ampleur sur le territoire Flandres-vallée de la Lys et à l'investigation de clusters dans le département.

Le nombre de nouveaux cas confirmés, même s'il reste modéré, est en augmentation chaque semaine depuis la semaine 26, passant de 178 en semaine 26 à 256 en semaine 29. Les données sont disponibles [ici](#).

Le taux de positivité des tests, également en légère augmentation, reste toutefois faible et s'établit du 15 au 21 juillet à 1,8 %, proche du seuil de vigilance de 2%.

Neuf clusters (au moins 3 cas confirmés ou probables dans une période de 7 jours, qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement) hors Ehpad et milieu familial restreint, sont actuellement en cours d'investigation par l'agence régionale de santé (ARS) dans le Nord. Le nombre d'hospitalisation, s'il reste lui aussi modéré, est toutefois en augmentation dans le

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

département avec 45 hospitalisations en semaine 29 contre 22 la semaine précédente.

L'augmentation de l'ensemble des indicateurs épidémiologiques et le nombre constant et élevé de clusters en cours d'investigation conduisent Santé publique France à classer le département du Nord à un niveau dit de « vulnérabilité modérée », comme d'autres départements métropolitains tels que la Gironde, les Vosges ou le Finistère.

### **Le préfet du Nord et le directeur général de l'ARS renouvellent leur appel solennel à la responsabilité et à la vigilance**

Le préfet du Nord et le directeur général de l'ARS avaient [appelé](#) mi-juillet les habitants du département à ne pas abandonner les efforts consentis ces derniers mois pour faire reculer l'épidémie, en précisant que ces efforts devaient être maintenus sur les lieux de travail, sur les lieux de détente et en famille.

Au regard de l'évolution épidémiologique, ils rappellent solennellement l'importance des gestes barrières et la plus grande vigilance. L'augmentation du nombre de cas et surtout l'apparition de clusters sont en effet souvent liées à un défaut de vigilance, voire à des comportements à risques, par exemple des regroupements en famille, entre amis, communautaires, des événements collectifs et festifs... sans aucune mesure barrière.

Le préfet du Nord et le directeur général de l'ARS appellent en particulier chacun à ne pas adopter de comportement à risque en présence de personnes vulnérables, notamment les personnes âgées. Ils appellent également les jeunes, pour lesquels le taux d'incidence augmente particulièrement dans le Nord, à renforcer le respect des mesures barrières, notamment dans des cadres festifs.

### **Un renforcement des mesures sanitaires déjà prises dans le département**

Au regard de cette tendance à l'augmentation du nombre de cas dans le département, le préfet du Nord et le directeur général de l'ARS ont décidé de renforcer plusieurs mesures déjà en vigueur, destinées à la fois à limiter les risques de transmission du virus et à augmenter les dépistages.

#### ***Port du masque dans les endroits à forte fréquentation***

Le préfet du Nord et le directeur général de l'ARS avait déjà demandé aux habitants du département d'anticiper l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos, en vigueur depuis le 20 juillet.  ***Ils recommandent désormais très fortement le port du masque à l'extérieur dans tout endroit à forte fréquentation : marchés, rues commerçantes, fêtes foraines, braderies, brocantes...***

**Le préfet du nord annonce par ailleurs qu'il renforce les contrôles dans les espaces concernés par l'obligation du port de masques.**

#### ***Elargissement de la campagne de dépistage opérée au moyen des « bons »***

[300.000 assurés du Nord](#) ont d'ores et déjà reçu ces bons et été invités à réaliser gratuitement des tests virologiques et sérologiques, dans le laboratoire de leur choix et sans prescription médicale.

L'ARS, l'assurance maladie et leurs partenaires étendent le dispositif, à partir de la semaine prochaine, à d'autres territoires du département du Nord. La liste des communes concernées fera l'objet d'une communication conjointe avec les collectivités locales. Pour rappel, la carte des centres de

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex

[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



prélèvement est consultable ici.

### ***Renforcement des campagnes de tests de terrain***

Depuis fin mai, l'ARS a organisé avec les collectivités locales plus de 40 opérations de dépistage de terrain dans 30 communes de la région. 10 opérations ont déjà été organisées dans le Nord, à Tourcoing, Pecquencourt, Lille Fives, Denain, Dunkerque, Jeumont, Le Quesnoy, Cambrai, Caudry et Linselles. Ce dispositif sera élargi à compter de la semaine prochaine à d'autres communes du département. La liste des communes concernées fera l'objet d'une communication conjointe avec les collectivités locales. Une opération est d'ores et déjà programmée le 28 juillet à Valenciennes.

#### **Préfecture du Nord**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex

[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)

